

assuré qu'on ne dit pas *il s'avance*? Surtout si l'on pense que *il arrête* et *il s'avance* figurent dans le Dictionnaire du français contemporain.

On ne saurait faire une critique détaillée du *Grammatisches Wörterbuch* dans un compte rendu ordinaire. C'est seulement en s'en servant quotidiennement qu'on pourra finir par se faire une idée de sa valeur et de ses lacunes.

Mais une chose qu'on peut souligner dès maintenant, c'est que ce dictionnaire n'est pas seulement un manuel pratique mais qu'il représente aussi une tentative théorique très intéressante. Voici réunis, en effet, dans un seul livre, un lexique et une grammaire, preuve tangible de l'unité théorique de ces deux choses que la tradition a fâcheusement séparées. En effet, un bon lexique devrait présenter, à propos de chaque mot, toutes les constructions possibles, et une bonne grammaire devrait rendre compte de la construction de tous les éléments d'une langue, y compris tous les mots du lexique.

La seule différence entre les deux est que le dictionnaire est basé sur l'ordre alphabétique, la grammaire sur l'ordre raisonné de la grammaire. Mais il n'y a pas, comme le croient certains grammairiens, un aspect de la langue qui relève du lexique, et un autre qui relève de la grammaire. Le point de vue du lexique est applicable à toute la langue, et celui de la grammaire également.

Knud Togeby
COPENHAGUE

Langue italienne

JØRGEN SCHMITT JENSEN: *Subjonctif et hypotaxe en italien*. Thèse de Århus. 749 pages – Odense University Press, 1970.

Jørgen Schmitt Jensen, professeur de langues et littératures romanes à l'université de Århus, décrit dans sa thèse l'emploi du subjonctif italien dans ses grandes lignes et jusque dans ses moindres détails. C'est un travail de pionnier dans un domaine de la syntaxe italienne qui a été déplorablement négligé par les romanistes. Tandis qu'il existe une littérature énorme sur le subjonctif français, on n'a presque rien écrit sur le subjonctif italien. Dans la bibliographie de JSJ, il n'y a que sept études qui y sont directement consacrées, et la première n'est que de deux pages, ce qui montre qu'il a presque tout glané.

D'un seul coup, JSJ nous livre ici un manuel complet du subjonctif italien, où l'on peut trouver des renseignements détaillés à propos de la construction modale de n'importe quel type de phrase en italien contemporain. C'est une véritable mine d'or où les nombreux exemples n'ont pas seulement été enregistrés et classés, mais ont encore été discutés et interprétés. JSJ a soumis un très grand nombre de ses subjonctifs à des Italiens pour savoir s'ils pourraient ou non être remplacés par des indicatifs, éventuellement à condition de changer en même temps d'autres facteurs dans les constructions.

Mais l'ambitieux JSJ ne s'est pas contenté de renouveler la grammaire italienne, il a encore voulu renouveler la grammaire tout court. Il a fait cette expérience, que d'autres ont faite avant lui, que la solution d'un seul problème de la grammaire est inextricablement liée à celle de tous les autres problèmes.

C'est ainsi que JSJ ne discute pas seulement le subjonctif, mais tous les facteurs qui sont attachés à son emploi: conjonctions, accord, rection, types de propositions subordonnées, prosodie. Les observations sur la prosodie de la phrase sont une des grandes originalités de l'ouvrage de JSJ. Mais il va plus loin encore et discute aussi les pronoms, les cas, les temps, etc. Bref, ce n'est pas seulement une thèse au vrai sens du mot, mais encore le programme d'une théorie grammaticale originale.

Cette théorie, JSJ l'a élaborée au cours des années 60, au début sans connaître la grammaire transformationnelle, plus tard en désaccord convaincu avec elle. Le résultat en a été que, dans son texte définitif, il ne discute pas avec les transformationalistes, mais se contente d'exposer son propre point de vue, qui y est diamétralement opposé. Tandis que la grammaire transformationnelle étudie la production du langage, ou son engendrement comme on dit avec une métaphore curieuse, JSJ regarde la langue du point de vue de la réception du message. Le subjonctif est pour lui un des nombreux facteurs qui assurent la correcte compréhension de la langue, un «filet de secours», ou un syntaxème.

Par syntaxèmes, JSJ comprend les facteurs qui contribuent à créer une situation syntaxique, une construction syntaxique (p. 50), par exemple les parties du discours, les prépositions, les conjonctions, l'accord, le mode, les cas, la concordance des temps, la prosodie. On constate qu'en fin de compte presque tout peut être syntaxème, par exemple les racines de certains mots, substantifs animés, verbes transitifs ou intransitifs, etc., et on se demande si le terme de syntaxème, créé sur le modèle de ceux de phonème et de morphème, y correspond vraiment ou s'il ne s'agit plutôt d'une métaphore, ainsi que le reconnaît d'ailleurs JSJ lui-même (p. 61). Le syntaxème n'est pas l'élément minimum en syntaxe comme l'est le phonème en phonologie et le morphème en morphologie. Le syntaxème de JSJ rappelle plutôt le morphème au sens d'un élément grammatical quelconque selon une terminologie répandue dans la tradition française. On pourrait beaucoup plus simplement parler de facteurs syntaxiques.

La théorie des syntaxèmes ou filets de secours implique que certaines fonctions syntaxiques doivent nécessairement être marquées, par exemple la subordination. Mais JSJ prouve lui-même, en discutant à plusieurs reprises une autre fonction syntaxique, que ce n'est pas nécessairement le cas. La distinction entre le sujet et l'objet devrait être évidente dans toutes les langues, et elle est en effet marquée en ancien français par le cas sujet et le cas régime, en français moderne par l'ordre des mots, en espagnol par un *a* devant l'objet personnel, en roumain par un *pe* devant l'objet personnel, mais en italien il n'y a pas de syntaxème pour marquer ces fonctions, ce qui représente pour JSJ «une insuffisance assez grave dans la structuration de la phrase italienne» (p. 33). Dans l'exemple *Non dimenticano De Gaulle e Mao gli americani* (p. 32), le filet de secours qui indique quel est le sujet et quel est l'objet se trouve en dehors de la langue proprement dite: dans le contexte de la situation politique. Il en est de même des propositions relatives, où *che* ne distingue pas le sujet (fr. *qui*) de l'objet (fr. *que*): *lo scolare che loda il suo maestro*, fonction qu'on pouvait peut-être autrefois préciser par *cui* (Rohlf's § 483).

Pour JSJ, le subjonctif est un syntaxème qui indique la subordination, exactement comme *che*. Si l'un ne la marque pas, l'autre doit le faire, ainsi que le

prouvent les exemples *credo che viene – credo che venga – credo venga*, à l'exclusion de *credo viene*. JSJ compare cette situation à celle du danois, où on peut également supprimer la conjonction *at*, la subordination étant marquée par l'ordre des mots. Mais il n'y a là rien d'universel. En anglais, on supprime la conjonction *that* bien qu'il n'y ait que la prosodie pour marquer la subordination: *I think he is right* (p. 57), ce qui aurait donc, en principe, pu être le cas en italien aussi.

Pour JSJ, le subjonctif suffit à marquer la subordination (p. 92, p. 243). C'est trop simplifier les choses. Il a pris comme point de départ l'excellente étude de Hans Nilsson-Ehle sur «Les propositions complétives juxtaposées en italien» (1947), où l'auteur montre que la suppression du *che* dépend de bien d'autres facteurs que le subjonctif. *Che* ne marque, en effet, pas seulement la subordination, mais aussi la limite de la proposition, et s'impose de plus en plus à mesure qu'on introduit des mots entre le verbe de la proposition principale et celui de la proposition subordonnée: *credo che lui venga – credo anch'io che venga*. Le subjonctif ne suffit en général que lorsqu'il y a contact direct entre le verbe régissant et le groupe verbal (y compris les pronoms conjoints) de la proposition subordonnée. Cela semble déjà indiquer que, tandis que *che* marque la subordination de la proposition entière, le subjonctif n'établit qu'un rapport verbal, une rection morphologique, et non une subordination syntaxique.

L'omission de *che* n'est pas non plus possible dans les complétives antéposées, malgré la présence, également obligatoire, du subjonctif, ce que JSJ explique ainsi: «Le besoin d'assurer cette situation là où il y a un syntaxème de moins (sc. la postposition de la subordonnée), exige que les deux autres soient présents.» Mais la raison en est plutôt qu'une subordonnée antéposée non-introduite aurait le sens d'une proposition conditionnelle: *venga domani, lo crederò* (p. 382), ou plutôt à l'imparfait: *Succedesse a me sarei rovinato* (p. 349) = *se succedesse*... On peut donc formuler une règle, ainsi que le suggère JSJ lui-même (p. 392), selon laquelle la conjonction zéro d'une proposition antéposée est un *se*, et la conjonction zéro d'une subordonnée substantive postposée est un *che*, car on ne saurait omettre le *se* d'une interrogative indirecte (p. 389). On peut tirer de ce fait plusieurs conséquences. Premièrement, on constate que *che* s'oppose à *se*, et que *che* n'est donc pas un pur subordonneur, mais un élément en opposition avec un autre élément, et ayant par conséquent une sémantique particulière.

Deuxièmement, et c'est ce qui importe surtout, on constate que la conjonction zéro est identifiable: en antéposition c'est un *se*, en postposition un *che*. Le zéro antéposé est donc une variante de *se*, le zéro postposé une variante de *che*. Mais cela revient à dire que le *se* et le *che* sont là, ainsi que le confirme d'ailleurs le fait qu'on peut toujours les mettre à la place de la conjonction zéro. Or, s'il y a toujours une conjonction, la théorie du filet de secours devient superflue. Le secours du subjonctif ne devient jamais nécessaire pour sauver la subordination, puisque la conjonction est toujours présente.

JSJ veut faire de *che* et du subjonctif deux subordonneurs. Mais leurs domaines sont très différents. *Che* est le subordonneur général de toutes les propositions subordonnées, non seulement des complétives, mais aussi des adverbiales (*perché, senza che*, etc.), surtout si l'on y ajoute les conjonctions de la

même famille: *quando, come, se*, et encore des relatives: une des thèses de JSJ est justement de voir dans le *che* des propositions relatives exactement la même conjonction que dans les propositions complétives. Le rôle subordonateur du subjonctif est beaucoup plus modeste. Il ne marque, d'après JSJ, que la subordination primaire, celle qui se rapporte directement au verbe, celle des propositions sujet, objet et attribut, où le subjonctif est en effet fréquent, mais ne marque déjà plus la subordination de la proposition circonstancielle: *Mi svegliai che mezzogiorno era già suonato* (p. 367), où «la subordination est si faible que le mode subordonateur n'arrive pas à s'y faire valoir» (p. 379) – phrase qui semble indiquer que c'est le subjonctif qui dépend de la subordination et non inversement. Mais si la subordination du subjonctif se rapporte toujours à son verbe, n'est-ce pas simplement parce qu'il y a une relation morphologique entre le verbe régissant et le subjonctif?

C'est une interprétation à laquelle nous invite JSJ lui-même en expliquant l'emploi du subjonctif dans les propositions circonstancielles et dans les relatives par une subordination supplémentaire par rapport à un verbe. Dans une proposition circonstancielle comme *Mi piace svegliarmi che tutto sia fatto*, «le verbe régissant exprime la volonté ou un désir» (p. 373). Et dans une relative comme *preferisce un mondo dove ognuno s'arrangi per conto suo* (p. 538), il en est de même. JSJ maintient que le subjonctif ne marque dans ces cas que la subordination, mais s'il dit «une subordination de nature verbale» (p. 93), il reconnaît quand même qu'il s'agit d'une subordination particulière.

La discussion sur la valeur à attribuer au subjonctif dure depuis l'antiquité. La thèse que soutient JSJ du subjonctif comme mode subordonateur est vieille comme la grammaire: le terme même de *subjunctivus* le dit. Une autre tradition y a opposé la théorie du *conjunctivus*. L'année dernière, Helge Nordahl, dans sa thèse de Bergen «Les systèmes du subjonctif corrélatif», a rejeté la théorie du *sub-junctivus* pour soutenir celle du *con-junctivus*, représentée dans son titre par le terme «corrélatif»: le subjonctif exprime le rapport entre deux facteurs. Maintenant, JSJ rejette la thèse du *con-* en faveur du *sub-*. Ne pourrait-on pas réconcilier les parties adverses de cette lutte millénaire en montrant qu'il y a du vrai dans les deux points de vue? Le subjonctif est en effet le mode de la subordination syntaxique: l'impératif n'apparaît que dans les principales, le subjonctif guère que dans les subordonnées, et l'indicatif dans les deux types de propositions. Mais en même temps, le subjonctif est le mode de la corrélation morphologique. JSJ veut à tout prix réunir ces deux fonctions dans une seule formule, mais il semble lui-même reconnaître, par exemple par son emploi du terme «cohésion», qu'il ne s'agit pas seulement de la subordination syntaxique.

Pour JSJ, le subjonctif est un syntaxème vide de sens, un moyen grammatical, rien de plus. Il faut évidemment avant tout étudier les possibilités combinatoires du subjonctif, y compris son emploi prédominant dans les complétives, mais dans la description hiérarchique de la langue, on doit bâtir, sur la combinatoire, une sémantique. La combinatoire est primaire par rapport à la sémantique, mais elle ne peut pas la faire disparaître. Le subjonctif doit avoir un sens, très abstrait et difficile à formuler, mais un sens qui ressortisse des cas où deux phrases se distinguent par le seul emploi du mode: dans les propositions principales, dans les propositions complétives comme *credo che viene* – *credo*

che venga ou *capisco che viene* – *capisco che venga*. JSJ veut dire que dans ces cas, le subjonctif ne marque qu'une subordination particulièrement forte, mais cela aussi a son aspect sémantique.

Dans les propositions complétives, le subjonctif est, selon JSJ, le mode de base, le mode neutre, le mode zéro, tandis que l'indicatif n'apparaît que régi par certains verbes (p. 120). C'est une vue à laquelle invite certainement l'étude de certaines subordonnées italiennes, par opposition par exemple aux subordonnées du français. Mais il faut quand même aussi tenir compte des propositions principales et construire une théorie modale qui puisse rendre compte des deux types de propositions. Du point de vue des propositions principales, c'est évidemment l'indicatif qui est le mode neutre, et non pas le subjonctif. Et prendre comme point de départ les propositions subordonnées est mettre la charrue avant les bœufs.

Pour JSJ, c'est la même conjonction *che* qui introduit les propositions relatives: *l'uomo che conosco è venuto*, que les propositions complétives: *dico che conosco l'uomo*, la seule différence étant que les propositions relatives s'attachent à un «membre commun» qui joue un rôle syntaxique à la fois dans la principale et dans la subordonnée: *l'uomo* est le sujet de *è*, et *l'uomo* (et non pas *che!*) est en même temps l'objet de *conosco*. Cette théorie du membre commun donne à la syntaxe de JSJ une complication dont il est difficile de voir l'utilité. JSJ est plein de sarcasme pour l'épreuve traditionnelle de la grammaire italienne qui consiste à remplacer le *che* d'une proposition relative par un *il quale*: *l'uomo il quale conosco*, mais elle exprime quand même très bien que dans *l'uomo che conosco*, le *che* remplit deux places, celle du membre introducteur et celle d'objet, tandis que dans *dico che lo conosco*, le *che* n'est qu'introducteur. Il s'agit en effet du même *che* dans les deux propositions, mais ce *che* y a deux fonctions différentes, y remplit deux places ou zones différentes.

Cette théorie du membre commun. JSJ l'a empruntée au grammairien danois Paul Diderichsen. Elle peut en effet être naturelle en danois, et en anglais, où le pronom relatif peut être omis: *manden jeg kender* – *the man I know* «l'homme que je connais», mais il faut souligner que, de même que dans le cas de l'omission du *che* dans les complétives italiennes, il s'agit d'une suppression facultative: on peut tout aussi bien dire *manden som jeg kender* – *the man that I know*. Mais la théorie devient beaucoup moins naturelle en italien, où le *che* est obligatoire. En italien il n'y a jamais un membre commun réduit à un seul mot, mais toujours deux mots: *l'uomo che*. Quoi de plus naturel que de laisser le *che* être le représentant, dans la proposition relative, de l'antécédent *l'uomo*? D'autant plus que *che* est de la famille des pronoms interrogatifs-relatifs, et que la fonction fondamentale des pronoms est de représenter d'autres mots.

Qui plus est, JSJ veut appliquer la même théorie au français, où la différence entre *qui* et *que* marque clairement qu'il s'agit d'un sujet et d'un objet: *l'homme qui vient* – *l'homme que je connais*. JSJ se tire d'affaire par une analyse astucieuse, mais désespérée: *qui* serait en réalité un *que* conjonction + un *-i* qui marquerait la place du sujet (p. 56–57). Il reconnaît d'ailleurs par là que *qui* occupe à la fois la place d'un introducteur et celle d'un sujet, exactement ce que je viens de proposer pour le *che* italien. JSJ compare ce *-i* sujet au *il* sujet provisoire: *il est venu des invités* (p. 708), mais il ne peut y avoir là qu'une

comparaison, et non une identification, car le *il* sujet provisoire est un pronom conjoint au verbe, tandis que *qui* s'en laisse séparer: *l'homme qui, plus tard, est venu*.

La théorie du membre commun est d'ailleurs en soi insoutenable. Car il n'y a jamais un membre qui soit vraiment commun à deux propositions. Dans *l'uomo che conosco è venuto*, JSJ veut faire de *l'uomo* (et non pas de *che*) l'objet de la proposition relative, et en faire en même temps le sujet de la proposition principale. Or, le sujet de celle-ci n'est pas *l'uomo*, mais *l'uomo che conosco*.

JSJ se heurte à des difficultés particulières dans le cas des propositions complétives en fonction d'épithète: *la storia che ripeta sempre* «l'histoire selon laquelle il répète toujours», qui s'oppose à la construction relative *la storia che ripete sempre* «l'histoire qu'il répète toujours» (p. 279 ss). Dans les deux cas on a en effet, selon JSJ, un *che* conjonction, et dans les deux cas ce *che* introduit une proposition épithète, donc une construction à membre commun: *la storia*. Ce membre commun est l'objet de *ripete* dans le second exemple, mais dans le premier il serait le sujet d'une phrase nominale dont *che ripeta sempre* serait l'attribut: *la storia (che è) che ripeta sempre*. JSJ voit donc dans cette construction le croisement d'une proposition épithète et d'une phrase nominale. Nous verrons par la suite que c'est une idée favorite de JSJ d'avoir recours à de tels croisements syntaxiques. Mais est-ce que cette analyse s'impose vraiment au détriment de celle de la tradition, selon laquelle on a en effet dans les deux cas une proposition épithète, mais dans le premier une proposition substantive sans accord avec l'antécédent, de même qu'un substantif épithète ne s'accorde pas avec le substantif auquel il s'ajoute: *una sedia Rinascimento*.

La théorie du membre commun devient encore plus discutable dans le cas des autres propositions relatives. JSJ laisse très vite de côté les très intéressantes propositions relatives attribut: *Pin ora è solo che aspetta*, sans nous dire quel est le membre commun d'une phrase telle que *Era lì che con un paio di lire consumava i miei pasti all'impiedi* (p. 524), où l'analyse traditionnelle peut quand même se tirer d'affaire en faisant de *che*, qui est pour JSJ seulement une conjonction, le sujet de la proposition relative.

Que JSJ n'ait pas prêté attention à ces propositions relatives attribut est d'autant plus curieux qu'il aurait pu en avoir besoin pour l'analyse des propositions à relief du type *sono io che ho parlato* (p. 606-14). JSJ rejette avec raison l'explication de Sandfeld, selon laquelle il s'agirait d'une proposition relative indépendante: *c'est lui qui est venu = qui est venu est lui*. En italien, l'emploi de *che*, et jamais de *chi*, prouve en effet qu'on a affaire à une proposition adjective et non substantive. JSJ, lui, a encore une fois recours à un croisement syntaxique, entre une proposition adjective et une proposition complétive attribut: *è lui (che [è]) che ha parlato*. Mais ne serait-il pas beaucoup plus naturel d'y voir une proposition relative attribut, analyse à laquelle invite presque JSJ lui-même (p. 606)? Pour Sandfeld (Les Propositions subordonnées, § 95), il y a une différence entre la proposition à relief contenant selon lui une proposition relative indépendante: *c'était le mari - qui montait*, et l'emploi d'une proposition relative attribut: *c'était - le mari qui montait*. Mais cette différence, ne pourrait-on pas la réduire à l'emphase qui frappe l'antécédent dans la construction à relief?

Cette même emphase doit aussi suffire pour caractériser en général ces anté-

cédents qui, pour JSJ, sont employés «matériellement» (p. 608-09). Et elle pourrait peut-être aussi expliquer l'emploi particulier de *essere* sans attribut, fait qui a amené JSJ à faire de *io*, dans *sono io* «c'est moi», l'attribut, et non pas le sujet, comme le veut l'analyse traditionnelle. Mais puisque *sono io* peut signifier aussi «je suis moi», où *io* est manifestement attribut, il semble tout indiqué de faire de *io* le sujet dans *sono io* «c'est moi», analyse à laquelle invite aussi l'ancienne construction française *ce suis je*.

Dans les propositions relatives indépendantes du type *Chi mi ama, mi segua* (p. 589-605), JSJ voit également des constructions à membre commun. Mais ici c'est encore plus difficile que dans les propositions relatives ordinaires de comprendre où est ce membre commun. Pour l'analyse traditionnelle, *chi* est le sujet de la proposition subordonnée, mais le sujet de la proposition principale est *qui mi ama* et non pas *chi*, donc il n'y a pas de membre commun. Pour JSJ, *chi* est composé de la conjonction *che*, qui ne représente rien, et d'un élément substantif *-i*. Mais ce *-i* ne peut quand même pas non plus avoir une fonction syntaxique dans les deux propositions. «De par les places qu'il remplit, *chi* est un morphème complexe» (p. 590), dit JSJ – oui, mais pourquoi est-ce que *che* ne pourrait pas remplir les mêmes places, ce qui simplifierait tellement les choses?

JSJ fait d'ailleurs disparaître toute différence entre propositions relatives adjectives et propositions relatives indépendantes, puisqu'il fait de *colui che* ... et de *quello che* ... des propositions relatives indépendantes, bien que ces constructions contiennent manifestement des antécédents. «*Colui che* est une variante de *chi*», dit JSJ, mais ajoute après un tiret: «avec la valeur spécifique que donne l'élément démonstratif» (p. 590), ce qui veut dire que *colui che* n'est donc pas une variante de *chi*. Je ne vois pas quel intérêt il peut y avoir à confondre ainsi les propositions proprement relatives (ayant un antécédent) avec les propositions indéfinies (sans antécédent) puisque l'emploi de *chi* dans ces dernières marque une distinction formelle très nette. La syntaxe modale confirme d'ailleurs ce point de vue: «Les propositions relatives introduites par *quello che* et *colui che* suivent probablement, dans leur mode, les relatives adjectives ayant un antécédent muni de l'article défini: elles sont assez rarement au subjonctif» (p. 600). Mais il faut reconnaître que l'analyse de JSJ correspond bien à sa théorie modale en général. Les propositions relatives indépendantes n'étant plus des propositions subordonnées primaires comme les propositions complétives, il est logique, pour JSJ, qu'elles n'aient pas le subjonctif comme mode de base.

Le *chi* réunit au contraire les propositions relatives indépendantes aux propositions interrogatives. C'est ce qui a amené JSJ à interpréter, de façon vraiment astucieuse, l'interrogation partielle directe comme une relative indépendante subordonnée à la réponse présupposée qui complète la construction: *Chi viene? – (È) Paolo*. On voit que, pour JSJ, l'indicatif n'est pas celui d'une principale, mais d'une subordonnée secondaire, d'une relative à membre commun.

Les choses se compliquent encore dans les propositions interrogatives indirectes, que JSJ veut analyser comme des complétives nominales où la proposition relative indépendante est l'attribut de la réponse non-exprimée: *So chi verrà = So [che] [e] [réponse non exprimée] chi verrà* (p. 643). On voit encore une fois que cette analyse a l'avantage, dans le système de JSJ, d'expliquer l'emploi de l'indicatif par le fait que la subordination n'est pas primaire, mais secondaire.

Il est plus difficile de le suivre dans son interprétation des interrogatives totales. Dans *Verrà? – Sì!* on a quand même deux propositions principales. Cette principale interrogative totale se transforme en une complétive introduite par *se*: *Non sa se verrà*, mais j'ai du mal à voir comment cette interrogation indirecte devient une subordonnée secondaire, ce qu'implique la théorie modale de JSJ.

JSJ déclare à plusieurs reprises au cours de son livre qu'il n'y a qu'un seul *che* en italien: «*che* est *che*» (p. 60, p. 93). Mais à propos des propositions interrogatives il se met tout à coup à en distinguer plusieurs, de façon qu'on s'attend presque à le voir déclarer que «*che* è tre». A côté de la conjonction *che* il fait état de l'interrogatif substantif *che*: *che vuole?* et de l'interrogatif adjectif *che*: *che cosa vuole?* tout en soulignant que le *che* conjonction est contenu dans les deux dernières formes (p. 632-45). Il faut des raisons sérieuses pour distinguer ainsi des homonymes, il faut surtout que leur distribution soit très différente. Or, ce n'est pas le cas ici, puisque le *che* reste toujours un introducteur, qui, lui, il est vrai, a plusieurs fonctions. Pour JSJ, le *che* des propositions complétives et des propositions relatives est exclusivement conjonction, tandis que le *che* interrogatif est aussi sujet, objet, attribut. Mais puisque le *che* interrogatif peut avoir ces fonctions substantives, pourquoi le *che* des propositions relatives ne le pourrait-il pas aussi, ainsi que le veut la tradition?

A vrai dire, pour JSJ, il ne s'agit pas d'homonymes, mais de deux *che* phonétiquement différents: le *che* conjonction des complétives et des relatives n'a pas d'accent, tandis que le *che* interrogatif en a (p. 632). Mais ne serait-il pas plus simple de voir dans cet accent l'emphase qui peut frapper n'importe quel élément d'une phrase pour le mettre en relief, par exemple, justement, dans les propositions à relief: *sono io che ho parlato* (p. 608). De toute façon, l'existence de cet accent devient discutable dans les interrogatives indirectes: *Sorpreso, le domandai che avesse* (p. 658). Ici la différence d'accent n'est guère sensible entre le *che* interrogatif et le *che* conjonction, ce qui a justement eu pour résultat que les interrogatives indirectes avec *che* sont devenues relativement rares, *che* étant en général remplacé par *che cosa* pour éviter cette confusion (p. 644), exactement comme en français *ce que* a pris la place du *que* interrogatif dans les subordonnées.

L'emploi du mode dans les interrogatives indirectes pose plusieurs problèmes. JSJ dit que «L'antéposition de la subordonnée semble renforcer le subjonctif» (p. 651), mais n'est-ce pas trop peu dire? Il ne donne en tout cas lui-même aucun exemple d'un indicatif, et de toute façon il y aurait eu intérêt à traiter dans un chapitre spécial ce type de propositions et à ne pas citer les exemples d'interrogatives antéposées indifféremment à côté des interrogatives ordinaires (p. 660, 664, 671).

Dans les interrogatives indirectes, le subjonctif est beaucoup plus répandu à l'imparfait qu'au présent (p. 647), phénomène qu'on aurait pu mettre en rapport avec la syntaxe modale des conditionnelles introduites par *se*, qui est aussi l'introducteur des interrogatives indirectes: *se ho, darò – se avessi, darei*. JSJ dit que cette syntaxe italienne des interrogatives indirectes, où le présent du subjonctif est plus faible que l'imparfait du subjonctif est tout à fait contraire au développement du français (p. 676). Or, ces deux phénomènes ne sont pas com-

parables: en français, le présent du subjonctif prend la place de l'imparfait du subjonctif sans que la syntaxe modale en soit affectée. A la rigueur, on pourrait dire au contraire qu'en français aussi c'est l'imparfait qui favorise le subjonctif, à savoir dans les constructions conditionnelles: *il l'eût fait s'il l'eût pu*.

JSJ attire l'attention sur le curieux effet qu'ont certains facteurs rythmiques sur la syntaxe modale des interrogatives indirectes, par exemple l'emploi de certains adverbes: *Se tu sapessi como loro trattino severamente la loro gente!* (p. 645). On trouve des observations analogues dans une étude qui a échappé à l'attention de JSJ: Fritz Strohmeyer, *Der Konjunktiv im indirekten Fragesatz im Italienischen* (Romanistisches Jahrbuch 3, 1950, p. 298-314).

JSJ a subdivisé son étude du subjonctif des subordonnées italiennes en cinq livres. Les deux premiers sont consacrés aux propositions primaires, c'est-à-dire subordonnées directement au verbe de la principale. Le premier livre traite des complétives, qui sont en effet sujet, objet et attribut, le second des circonstancielles. Parmi ces dernières on trouve évidemment et d'abord celles introduites par le seul *che* ou par *se*, mais on y trouve ensuite celles introduites par une conjonction composée, où la subordonnée proprement dite, c'est-à-dire introduite par *che*, ne peut pas être considérée comme primaire, puisqu'elle ne se construit pas directement avec le verbe principal, mais tantôt avec une préposition: *dopo che*, *dacché*, *acchè*, *senza che*, *perché*, tantôt avec un adverbe: *a meno che*, *appena che*, *prima che*, *ancorché*, *benché*, *non che*, tantôt avec un participe: *amesso che*, *supposto che*, *visto che*, *posto che*.

Dans le troisième livre, JSJ traite des propositions secondaires, ce qui veut dire, pour lui, les propositions relatives, d'abord des relatives adjectives, ensuite des relatives indépendantes et en dernier lieu des propositions à relief (*sono io che ho parlato*), ce qui paraît illogique, puisque celles-ci sont, justement d'après le raisonnement de JSJ, des relatives adjectives et non substantives. Après un quatrième livre consacré à d'«autres propositions non primaires», le cinquième et dernier livre traite des propositions interrogatives indirectes, ce qui paraît encore une fois illogique, non seulement du point de vue de la tradition, qui y voit des propositions primaires, mais aussi d'après la propre théorie de JSJ, qui en fait des propositions relatives indépendantes. Pourquoi ne les a-t-il donc pas placées dans un chapitre voisin de celles-ci?

Pour rendre vraiment compte d'un ouvrage aussi grand que la thèse de JSJ, il faudrait plusieurs dizaines de pages. Je me suis contenté de discuter ce qui saute le plus aux yeux, c'est-à-dire la révolution d'analyse grammaticale que propose JSJ. Son œuvre fera sans doute naître des discussions grammaticales qui porteront des fruits partout dans le monde. Mais je voudrais terminer en conseillant aux lecteurs de ne pas s'en tenir là, mais d'aller jusqu'aux exemples et aux détails de ce livre qui est une véritable mine d'or de syntaxe italienne.

Knud Togeby
COPENHAGUE